

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE**

L'an deux mil vingt-deux, le douze Juillet, à dix- huit heures, les Membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean Jacques PEYRAUD, Maire, à la suite de la convocation qui leur a été faite.

PRÉSENTS : MM PEYRAUD, FAUCHOIS, SELIER, DOUAY, PLACE, JAMROZIK, Mmes LECOIN, PONTHEUX, KOSITZKI, DUDANT, DEWILDE

EXCUSÉS : MM STRZELECKI, BROCHET, Mmes PERU, GORNIK

Objet : aide exceptionnelle

Le Président expose à la Commission Administrative, le cas d'une administrée qui a des difficultés financières

Son fils est scolarisé, en dehors du Département, ce qui engendre des frais financiers supplémentaires. Le Président demande à la commission Administrative de lui accorder une aide financière de 200 €.

La Commission Administrative, après délibération, décide d'accorder une aide financière d'un montant de 200 €.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

Le Président de la Commission Administrative,

Publié le 01/08/2022

Envoyé en Sous-Préfecture le 20/07/2022

Réceptionné en Sous-Préfecture le 21/07/2022